

Le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération

PMA 2025 : *à la croisée des chemins*



EDITO

Chère Madame, cher Monsieur,



L'été s'installe dans le Pays de Montbéliard, une saison propice à la découverte, à la rencontre... et à la lecture de ce nouveau numéro de MONAgglo.

Au sommaire de ce magazine, un dossier spécial consacré au budget 2025 (pages 14 à 17). Priorités, orientations, investissements : chaque

décision traduit une ambition pour le territoire, entre engagement écologique, soutien à l'économie locale et amélioration du cadre de vie.

Il est aussi question de la gestion de l'eau à mi-parcours de la délégation de service public avec le délégataire Véolia (lire pages 18 et 19). L'occasion de faire le bilan des actions engagées et de répondre aux attentes d'un service essentiel du quotidien.

Autre temps fort, les 20 ans de la politique environnementale de l'agglomération. Deux décennies de projets, de mobilisations, de partenariats, ont contribué à faire du développement durable une priorité concrète sur l'ensemble du territoire (pages 6 et 7).

En matière de tri des déchets, l'heure est venue de faire quelques rappels utiles pour limiter les erreurs encore trop fréquentes. Un geste simple, mais qui a un vrai impact sur la qualité de la collecte et le coût global du service (pages 12 et 13).

Zoom ensuite sur l'entreprise Métalis à découvrir, entre innovation, savoir-faire et ancrage territorial. Un portrait inspirant qui montre, une fois encore, le dynamisme du tissu économique du Pays de Montbéliard. A lire en pages 20 et 21.

Ce numéro propose aussi de "Bien vivre dans le Pays de Montbéliard" (pages 10 et 11), à travers son réseau cyclable, son savoir-faire, son artisanat et ses productions locales, son patrimoine, sa nature et ses richesses que l'on ne présente plus. Enfin, en pages 4 et 5, place à un bilan des actions menées depuis le début de la mandature. Réalisations, projets lancés, chantiers à venir : autant de jalons pour mesurer le chemin parcouru.

Autre nouveauté importante : le magazine MONAgglo passe désormais à une parution semestrielle. Un rythme repensé pour proposer des sujets de fond, plus en lien avec les grands projets de l'action publique. En complément, une INFOlettre mensuelle voit le jour. Un nouveau format pour rester connecté à l'actualité chaude de l'agglomération, à retrouver dès maintenant sur le site internet de la collectivité et à consommer sur inscription et sans modération.

Très bel été à toutes et à tous,
et bonne lecture,

Charles Demouge
Président de Pays de Montbéliard Agglomération

SOMMAIRE



© Stéphanie Kireyban - Time Prod

p. **04-05**

Horizons : Bilan de mandat

À l'approche de 2026, le Président Charles Demouge revient sur les actions capitales de son mandat.

p. **06-07** - Le sujet en questions

20 ans de politique en faveur de l'environnement. Monagglo revient sur l'histoire de cette prise de compétence aux multiples facettes.

p. **08-09** - En bref

p. **10-11** - Focus

Le territoire séduit touristes et locaux par ses nombreuses richesses. En route pour le Pays de Montbéliard !

p. **12-13** - ACTU du moment

Je trie, tu tries, nous trions... Rappel sur les principales erreurs à éviter pour un geste de tri efficace et de qualité.



© PMA

MONa est distribué en boîtes aux lettres dans les 73 communes qui composent l'Agglomération :

Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-lès-Bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dampjoux, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Fesches-le-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Dambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeuire, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roches-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier, Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.



p. 14-17 DOSSIER

212,4 millions d'euros. C'est le montant, tous budgets confondus, du budget 2025 de l'agglomération. Le point sur les investissements et projets majeurs.

p. 18-19 Décryptage

La Société des Eaux du Pays de Montbéliard (SEPM) assure la gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales sur le territoire pour le compte de la collectivité : à mi-contrat, le point sur les avancées significatives depuis 2020.

p. 20-21 In situ

Le groupe Métalis à Pont-de-Roide-Vermondans, spécialisé notamment dans le ressort plat, ouvre ses portes.



p. 22 - Fan de

PMA va vous faire préférer le vélo ! D'ici à la fin de l'année et pour vos déplacements dans les lieux de loisirs et de sport, l'agglomération vous accompagne.

p. 23 - Tribunes

Retrouvez **MONa** et toute l'actualité en ligne sur agallo-montbeliard.fr

 Directeur de la publication : Charles Demouge – Directrice de la communication - rédactrice en chef : Adeline Coquet – Rédaction : Fabien Dorier - Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane – Impression : Estimprim – Photos : Alexis Beuscart, Samuel Coulon, Simon Daval, Stéphanie Durbic, Dorine Maillot, Tim Platt, Time Prod - Stéphane Kurdyban, Maeva Schamberger, Xavier Spertini – MONAgglo : Pays de Montbéliard Agglomération, 8 avenue des Alliés – BP 98 407 – 25 208 Montbéliard Cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : mona@agallo-montbeliard.fr – N° ISSN : 2494 - 5080 - MONAgglo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires Couverture : Simon Daval

Pour ce numéro d'été, Mathieu Peybernes et Martin Lecolier, joueurs au FC Sochaux-Montbéliard, ont immortalisé la séance d'entraînement à laquelle ils ont participé avec les jeunes du FC Bart dans le cadre de l'opération « Les mercredis du foot ». Vous aussi, prenez une photo de votre Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, envoyez votre selfie à mona@agallo-montbeliard.fr et gagnez un cadeau surprise !



MONactu, l'INFOlettre de PMA

La famille MONa s'agrandit avec l'arrivée de MONactu, l'INFOlettre mensuelle numérique de Pays de Montbéliard Agglomération pour ne rien rater de l'actualité de la collectivité. Disponible sur simple inscription à compter de juin, vous y retrouverez une version enrichie de certains sujets développés dans le MONAgglo, un agenda, un kiosque vers les publications récentes, et des sujets qui font l'actualité du Pays de Montbéliard. En parallèle, votre magazine MONAgglo changera de périodicité avec deux parutions par an et abordera des sujets de fonds et les grands projets. Disponible sur inscription depuis le site Internet agallo-montbeliard.fr / Rubrique newsletter/ je m'inscris

MONa

L'INFOlettre mensuelle de Pays de Montbéliard Agglomération

#01 juillet 2025

l'actu du mois



 pays de
montbéliard
AGGLOMÉRATION

SOLIDARITÉ, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT & ATTRACTIVITÉ

Nouveau conservatoire, mise en place de la REOMI, prise de compétence santé, label Capitale française de la culture, soutien affirmé au développement économique et à la transition énergétique, à l'orée de 2026, Charles Demouge fait le bilan du mandat écoulé pour mieux se projeter sur les défis futurs de la collectivité. Rencontre.

La fin du mandat approche, comment résumeriez-vous en trois mots votre action depuis 2020 ?

Attractivité, d'abord. Avec ses 73 communes et ses 140 000 habitants, le Pays de Montbéliard constitue le premier pôle économique de Franche-Comté. Dès le début du mandat, nous avons renforcé cette position en soutenant l'installation d'entreprises, en misant sur l'innovation et la formation, notamment à travers la mise en place de Territoire Intelligent et Durable (TID) ou dans la réhabilitation de l'ancienne polyclinique, et en valorisant nos atouts culturels, patrimoniaux et naturels (préservation de l'eau, développement des mobilités douces...). Le territoire est aujourd'hui plus que jamais reconnu pour son dynamisme et sa capacité à accueillir des projets porteurs d'avenir.

Solidarité, ensuite. Ce mandat a été marqué par des crises – sanitaire, énergétique, inflationniste – en face desquelles nous avons tenu un cap : celui d'être aux côtés des communes - à travers le FPIC et les fonds de concours, notamment, - et aux côtés des habitants et de tous ceux qui font

vivre le territoire. Soutien exceptionnel aux plus fragiles, aides aux associations, accompagnement des communes rurales, écoute permanente : notre collectivité a su jouer pleinement son rôle de cheffe de file solidaire.

Enfin, **l'environnement**, qui est devenu une préoccupation centrale et vitale. Nous avons pris nos responsabilités : plan climat, rénovation énergétique, mobilités douces, reconquête de la biodiversité, mis en place de la REOMI, transformation de l'ex-UIOM... L'action environnementale irrigue désormais l'ensemble de nos politiques publiques. C'est un engagement fort pour les générations futures, mais aussi pour le bien-être de chacun aujourd'hui.

Le développement économique était l'une des deux priorités du mandat, se porte-t-il bien sur le territoire ?

Nous avons fait du soutien à l'économie locale une priorité absolue, dès la crise sanitaire. Cela s'est concrétisé par des aides directes aux entreprises, le développement et la vente de zones

d'activités notamment avec le site de PSA Sud, le soutien aux filières d'excellence – notamment dans l'agroalimentaire, les industries créatives et les énergies renouvelables – et un accompagnement renforcé à l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, les résultats sont visibles : des emplois créés, des entreprises implantées ou consolidées, et un territoire plus attractif pour les investisseurs. Je pense particulièrement à l'implantation de Gen'hy sur le site de Technoland II ou encore à celle du groupe industriel chinois Das solar à Mandeuve.

Vous avez décidé de prendre la compétence santé en début de mandat, comment s'est-elle concrétisée ?

C'est un point sur lequel je suis particulièrement satisfait. La santé est un pilier essentiel de la vie quotidienne. En prenant cette compétence, nous avons agi sur plusieurs fronts : création de la Clinique de réadaptation et de soins de suite du Pays de Montbéliard, soutien à l'installation de professionnels dans les zones en tension, création de SYNAPSE, engagement plein et réaffirmé le maintien du service d'on-



cologie sur le site du Mittan ou encore la mise en place d'une mutuelle intercommunale. Cette prise de compétence a permis d'apporter des réponses concrètes à une préoccupation majeure des habitants.

En 2024, l'agglomération a rayonné au travers le Label Capitale française de la culture, que va t-il en rester ?

Beaucoup ! Même si nous n'avons pas attendu cette distinction pour nous mobiliser en faveur de la culture et du rayonnement : nouveau conservatoire du Pays de Montbéliard, futur pavillon de valorisation du théâtre antique de Mandeure, soutien aux grands événements sportifs... Effectivement, ce label a été un formidable déclencheur fédérateur. Il a permis de valoriser nos talents, de renforcer l'offre culturelle par tous et pour tous, et de créer des synergies durables entre artistes, associations, établissements scolaires et publics. Cela a permis de faire travailler ensemble des acteurs locaux, d'aller au plus près des habitants avec des événements dans chaque commune. Ce que nous en conservons, ce n'est pas seulement un souvenir de 600 actions ou un label, mais une dynamique, une fierté partagée, et surtout des équipements, des habitudes et des projets qui continueront à vivre bien au-delà de 2024.

Comment avez-vous pu maintenir un niveau d'investissement ambitieux alors que la situation financière des collectivités se dégrade ?

Nous avons fait des choix clairs, assumés, et nous avons piloté cette collectivité avec rigueur. Chaque euro investi l'a été de manière stratégique. Nous avons su mobiliser des financements extérieurs, tout en optimisant nos ressources internes. Cela nous a permis de maintenir un haut niveau d'investissement, au service des mobilités, de la transition écologique, des équipements publics et de l'innovation. C'est le fruit d'une gestion responsable et d'une volonté politique affirmée.

Enfin, ensemble on est plus forts...

Evidemment. J'en suis absolument convaincu. Plus qu'un slogan, c'est notre méthode. Ce mandat a été marqué par une coopération renforcée avec les communes, avec les 600 agents de la collectivité, avec les partenaires publics, avec le monde associatif et économique, et surtout avec les habitants. Ensemble, nous avons traversé des crises, relevé des défis, et construit des projets ambitieux. Cette force du collectif, c'est ce qui donne tout son sens à l'action publique locale. Rien n'aurait été possible sans que l'ambition stratégique que j'ai portée au cours de ce mandat ne soit partagée, votée et déployée. ■

20 ans de sensibilisation À L'ENVIRONNEMENT

En 2005, un service dédié à la sensibilisation à l'environnement était créé au sein de l'Agglomération. 20 ans plus tard, zoom sur les programmes majeurs à destination du grand public mais aussi et surtout des plus jeunes, qui illustrent cette ambition.

Une ambition unanime



En 2005, les élus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM) créaient une « Agence de l'environnement » devenue « Direction de la sensibilisation à l'environnement ». Sa mission ? Mettre en place une politique concrète sur cette thématique avec trois objectifs :

- développer l'axe « homme-ville-nature » ;
- mobiliser efficacement au quotidien les différents acteurs par des actions transversales déclinables dans l'ensemble des projets de l'agglomération ;
- faciliter des partenariats avec des acteurs bien identifiés et de relais sur le territoire afin d'obtenir une meilleure lisibilité auprès de la population.

La plupart des projets imaginés, il y a 20 ans, perdurent encore aujourd'hui. Certains ont pris de l'ampleur et s'inscrivent pleinement dans la démarche de transition écologique. Ils impulsent une dynamique territoriale autour des enjeux du développement durable et du bien-vivre. ■

« 1, 2, 3... nature ! »



Des sorties, des visites, des ateliers, des animations, des conférences... touchant tous les thèmes de la transition écologique. C'est l'offre de « 1, 2, 3... nature ! », le programme phare de sorties pour le grand public dans le Pays de Montbéliard ! Adaptée à tous, petits et grands, cette offre (élaborée avec des associations, des auto-entrepreneurs et des exploitants agricoles) met en avant les trésors écologiques de notre territoire. L'occasion, aussi, d'acquérir des savoirs et des savoir-faire pour bâtir ensemble une agglomération toujours plus écocitoyenne. Ces actions se déroulent pour moitié à la Damassine et pour moitié sur des lieux divers du territoire de PMA.

Chiffres clés

- Environ **80 animations (hors manifestations)**, **40 intervenants** et **1250 participants** chaque année ■

Parcours éco-citoyen



L'éducation à l'environnement, cela commence dès le plus jeune âge ! C'est en partant de ce constat qu'un partenariat a été mis en place avec l'Éducation Nationale dès 2005, pour proposer des offres variées à destination des publics scolaires de l'agglomération. Ce parcours éco-citoyen se déroule en cycles pédagogiques du CP au CM2, mais également via les centres de loisirs. Cela touche tous les domaines de l'environnement, les cinq cycles évoquant la prévention et le tri des déchets, l'eau, l'énergie, l'alimentation durable ainsi que le jardinage et l'éco-mobilité.

Un guide disponible sur www.agglomontbeliard.fr recense les animations possibles et les modalités d'inscription, autant pour les enseignants que pour les animateurs périscolaires. De nombreux supports pédagogiques sont également disponibles en téléchargement, ou en prêt pour les expositions.

Chiffres clés

En 2024-2025, **116 classes** et **2 513 élèves** ont bénéficié de ce parcours éco-citoyen. ■

« Action vergers »



Comment éviter la disparition des vergers du Pays de Montbéliard ? Par un vaste programme de préservation, de sensibilisation, de valorisation et de soutien à tous ceux qui œuvrent à maintenir ce patrimoine rural, paysager, synonyme de biodiversité et de qualité paysagère ! « Action vergers » est mené en partenariat principalement avec l'association Vergers Vivants afin d'accompagner l'action des communes et des particuliers pour la création de vergers et la sauvegarde de ceux existants. Inventaires, études, offres de formation, actions de sensibilisation et commandes groupées permettent de valoriser ces arbres, de sensibiliser et d'améliorer la connaissance du patrimoine.

Chiffres clés

- **19 communes de PMA** bénéficient du soutien technique de Vergers Vivants
- En 2024, **670 arbres** en gestion, **12 demi-journées de formation** pour **47 stagiaires**. ■

L'incontournable Damassine



La sensibilisation à l'environnement s'appuie sur un lieu emblématique dans l'agglomération : la Damassine. Sa construction à Vandoucourt, imaginée dès 2005 a vu le jour après cinq années de réflexion et de travaux, en octobre 2010. Cette maison de la nature accueille des groupes, des expositions, des manifestations et des animations dans ses parcs-vergers qui permettent un tourisme vert. La Damassine, avec ses aires de jeux et de pique-nique, son bar, son éco-boutique et son offre de location de salles et d'équipements (miellerie, pressoirs...) est tout simplement devenue incontournable !

Chiffres clés

- **13 000 visiteurs en 2024** : **31% de public scolaire**, **32% de public en visite libre** (en mode « musée »), **19% lors de manifestations** et **6% dans le cadre des sorties « 1,2,3... nature ! »** ■

20 ans, ça se fête !



Les actions mises en place depuis 2005 pour la sensibilisation à l'environnement sont aujourd'hui plus que jamais actives. L'occasion, après 20 ans, de mettre en lumière ces engagements, mais aussi de valoriser et remercier les acteurs des différents programmes, qui œuvrent au quotidien dans le domaine de la transition écologique et dans le partage de savoir-faire.

Plusieurs temps forts ont été prévus en 2025 pour fêter ces 20 ans. En février, l'écrivain naturaliste Patrice Costa a donné une conférence et présenté une exposition illustrée par les photographies de Claude Nardin dont a profitées une centaine de personnes. Une rétrospective de photographies est actuellement exposée à la Damassine et un temps fort est prévu lors des portes ouvertes le 19 octobre prochain. ■



FÊTE DES SPORTS À L'AXONE : 2^{ème} édition



Venez vivre la fête du sport « Tout le monde bouge » à Montbéliard, organisée par le Groupe PSL ! Du 12 au 15 septembre, l'Axone accueille les nombreuses associations sportives du Pays de Montbéliard. L'occasion de :

- **Rencontrer les clubs locaux** : explorer les différentes activités sportives proposées par les clubs du Pays de Montbéliard. Que vous soyez passionné de sport ou simplement curieux, il y en a pour tous les goûts !
- **Découvrir des activités** : engagez-vous dans des séances d'initiation et des démonstrations. C'est l'occasion parfaite pour essayer quelque chose de nouveau !
- **Venir en famille** : la fête est ouverte à tous, petits et grands ! Profitez d'un moment convivial et dynamique en famille ou entre amis. **Rendez-vous à l'Axone** pour célébrer le sport et rencontrer des passionnés

Créé en 1990 par le ministère de la Jeunesse et des Sports, le dispositif « Profession Sport » est mis en place afin de faciliter le développement de l'emploi dans le secteur sportif. Depuis la rentrée 2024, le groupe est installé dans les locaux de l'Axone sur son volet apprentissage proposant notamment une formation pour devenir éducateur sportif. ■



Associations, exposants, retrouvez plus d'infos sur <https://groupe-psl.fr/tout-le-monde-bouge/#fete-sport>

PMA est officiellement un TID*

À l'occasion du SIIViM (Sommet International de l'Innovation en Villes Médianes) qui s'est déroulé à Dunkerque les 3 et 4 juin, Pays de Montbéliard Agglomération a été récompensée pour sa stratégie Territoire Intelligent et Durable qui regroupe huit projets innovants. Depuis 2021, Pays de Montbéliard Agglomération avec le concours de la Région Bourgogne Franche-Comté a engagé une stratégie d'ampleur en faveur d'un « Territoire Intelligent et Durable » (TID). C'est un des axes du projet de mandat 2020-2026 : des infrastructures et des services pour la transition numérique. Pour devenir un territoire intelligent et durable, Pays de Montbéliard Agglomération a décidé de mener une stratégie innovante et expérimentale à travers huit projets : six à destination de ses habitants et deux liés aux données numériques. L'objectif est d'apporter de nouveaux services et usages numériques pour le bien vivre ensemble de tout un territoire.

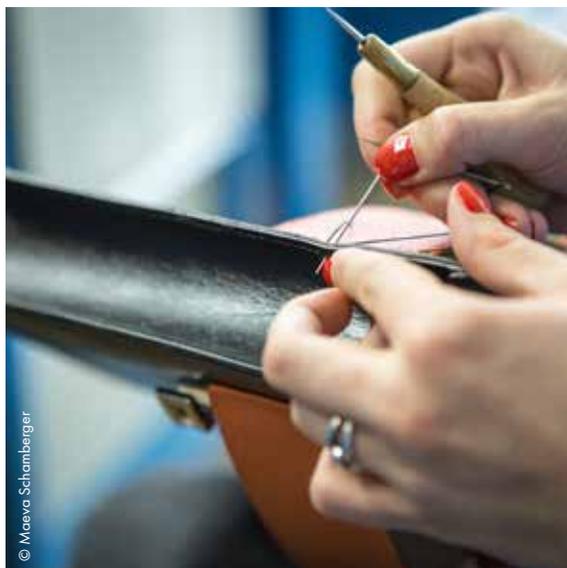
*Territoire Intelligent et Durable ■



© PMA

Remise du Trophée par le Président Michel Angers (à gauche), maire de Shawinigan (Canada) et co-fondateur du SIIViM au Président de PMA.

L'excellence des métiers du cuir à un nom



La relève est assurée ! Les maisons Hermès et Chanel peuvent compter sur le Pays de Montbéliard pour continuer à développer et à former aux métiers du cuir. Se présentant comme un guichet unique d'accès à la filière cuir, l'Institut français de formation aux métiers de la maroquinerie à Montbéliard regroupe depuis l'hiver dernier le CFA, l'école Boudard, le GRETA et le lycée des Huisselets. L'objectif est simple : créer une plateforme d'entrée unique afin d'orienter jeunes, demandeurs d'emplois et actifs en reconversion, en fonction de la demande. Les formations sont multiples, et diplômantes du CAP à la licence à travers quinze parcours. ■



IFF2M.fr

Des projets qui rayonnent jusqu'aux Assises Européennes de la Transition Énergétique (TE)

Du 24 au 26 juin 2025 dernier, la collectivité a participé aux Assises Européennes de la Transition Énergétique à Strasbourg. Elle a été retenue pour intervenir lors d'un atelier de retour d'expérience mettant en lumière une démarche innovante menée par Pays de Montbéliard Agglomération et ses communes dans le cadre d'un **appel à manifestation d'intérêt sur les projets photovoltaïques**. L'ambition : identifier un opérateur pour équiper un maximum de sites sur le territoire.



LE MOLOGO : une architecture contemporaine remarquable

En mars dernier, alors que la Salle de Musiques actuelles du Pays de Montbéliard signait sa convention d'objectifs pluriannuelle, elle recevait, dans le même temps, des mains de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC), la distinction d'« Architecture contemporaine remarquable ». Ce label, décerné par le ministère de la Culture, met en lumière des réalisations architecturales significatives des cent dernières années. Installé dans l'ancien cinéma " Le Lumina ", ouvert en 1927, le Moloco a été transformé en scène de musiques actuelles par l'agence lyonnaise Molnar Piccinato. C'est le deuxième bâtiment communautaire à recevoir ce label. En 2023, c'était l'Axone qui était distingué. ■



© Dorine Maillo

IL FAIT BON VIVRE *dans l'agglomération !*

Le Pays de Montbéliard est riche en propositions touristiques. La preuve : notre territoire a accueilli pas moins de 4,5 millions de visiteurs à la journée et plus de 2 millions de nuitées en 2024. Et les activités, qui sont proposées, attirent aussi beaucoup sa propre population. Zoom sur trois actions de cette offre variée.

Un label « communes touristiques » pour l'ensemble des communes

En décembre 2024, le Pays de Montbéliard a obtenu le classement d'état « Communes Touristiques » permettant à l'ensemble des communes d'obtenir ce label si elles en font la demande. Une demande de classement qui s'est imposée d'elle-même, puisqu'elle permet de valoriser la reconversion du territoire, la restauration et la valorisation de son patrimoine emblématique (qu'il soit architectural, archéologique ou industriel) mais aussi ses animations, ses festivités et ses loisirs.

Sur la route des savoir-faire

Cela fait trois ans que la « Route des Savoir-faire » est proposée par l'Office du tourisme du Pays de Montbéliard. Le principe est de mettre en avant l'histoire et l'habileté créatrice des femmes et des hommes de l'Agglomération aux niveaux industriel, artisanal, gastronomique ou agricole. Le succès a tout de suite été au rendez-vous et ne se dément pas.

Forte de son grand succès, la troisième édition de la « Route des savoir-faire » était très attendue. Ses 30 lieux accueillent les participants sur l'ensemble de l'agglomération, la plupart gratuitement (mais à condition de s'être inscrit !) avec un spectre très large de possibilités. Cela va de la visite d'élevage ou de maraîchage en passant par le reconditionnement de cycles, d'œuvres d'art ou d'accordéons, la maroquinerie, le travail du verre, la fabrication de fromage, de miel, de bière, de café, ou de conserve d'escargots. Et bien sûr les classiques autour de l'automobile ou les articles culinaires en inox.

Le dispositif attire essentiellement un tourisme local, puisque les trois-quarts des participants viennent du Pays de Montbéliard. L'occasion est, en tout cas, de faire découvrir ou redécouvrir à tous les spécialités locales et d'être plus que jamais fier d'un territoire et de ses richesses.

Informations, calendrier et inscriptions : <https://www.savoir-faire-paysdemontbeliard.fr>

Explorez le Pays de Montbéliard à vélo

Au « pays des autos », on peut très facilement rouler à vélo ! Le Pays de Montbéliard, c'est en effet 160 km de réseau cyclable, voies vertes, pistes cyclables, bandes cyclables, doubles sens cyclables dont les deux tiers gérés en direct par PMA. Si la célèbre EuroVélo6 (ou véloroute), grand itinéraire cyclo-touristique international qui relie l'Atlantique à la Mer Noire, traverse sur 31 km l'agglomération, il y a bien d'autres options à explorer. Quatorze circuits cyclo-touristiques, dont six balisés qui sont essentiellement concentrés sur la partie urbaine, ont été créés et sont recensés par la carte des différents aménagements.

Ces circuits permettent de (re)découvrir le territoire à travers des balades en vélo qui invitent à l'arrêt afin de visiter des lieux bucoliques, patrimoniaux ou historiques. Six points de départ et d'arrivée sont disponibles afin d'accéder aux différentes boucles.



Chacun de ces circuits bénéficie d'un topo-guide comprenant une carte générale et des indications touristiques. Ces guides sont disponibles en version papier à l'agglomération, dans les mairies, à l'Office du tourisme et dans certains magasins de cycles. ■



Retrouvez les topo-guides sur <https://www.agglomontbeliard.fr/> (rubrique «se déplacer»)



Déménagement en vue pour l'Office du tourisme

Ce n'est pour le moment qu'un projet, mais particulièrement bien renseigné. Au-delà de la situation et de la vétusté des lieux actuels, la « Maison Canel », située près de la gare, un déménagement de l'Office de tourisme du Pays de Montbéliard au centre-ville de Montbéliard permettrait de créer un lieu d'accueil adapté aux besoins de l'agglomération et à l'expérience visiteurs. Et notamment d'implanter une boutique plus grande célébrant les savoir-faire locaux avec la mise en avant de leur production aux côtés des habituels objets touristiques, sachant que l'Office de tourisme est parfois le seul point de vente pour certains producteurs ou artisans.



Cette vitrine du territoire pourrait avoir comme fil conducteur l'histoire de la vache montbéliarde, sorte d'alibi à une visite de l'agglomération, ses monuments, ses zones de nature ou sa gastronomie. L'idée générale est de proposer un lieu où on se sente bien et qui donne envie de visiter le Pays Montbéliard. À suivre... ■



BASE DE LOISIRS : les animations gratuites de l'été

Comme chaque été, la Base de Loisirs du Pays de Montbéliard située à Brognard propose une grande variété d'activités sportives et aquatiques avec quatre temps forts :

- « **Les Petits Champions : 1,2,3 Santé !** » le **mercredi 23 juillet** avec des animateurs faisant découvrir course en sac, tir à la corde, chasse aux trésors, tir au but, cible de fléchettes ;
- « **Journée Olympique - héritage et cap sur Los Angeles** » le **mercredi 20 août** avec l'initiation aux sports des Jeux Olympiques 2028 comme le flag football par Les Princes de Montbéliard, le base-ball avec le Base Ball Soft ball Club de Montbéliard, le basketball et le beach volley

- La « **Fête de la Nature : le climat en jeu(x)** » le **samedi 30 août** avec des ateliers sur le thème de la nature et du climat, avec la présence de nombreux stands d'activité, de découverte et d'artisanat local. Sur réservation (et réservée aux adultes), une expérience immersive par chaleur extrême dans le monde de demain

Lors de ces événements, le service Sécurité et Santé de PMA et la Ligue Contre le Cancer œuvreront à la prévention des risques liés au tabac et présenteront les bons gestes pour lutter contre la sédentarité.



TROP D'ERREURS dans les bacs jaunes !

Les déchets déposés dans les bacs jaunes par les usagers sont encore trop souvent mal triés (ou mal conditionnés), voire délibérément non-conformes. Cela compromet la possibilité de valoriser les produits collectés, avec des conséquences environnementales et financières pour l'Agglomération.

La collecte des déchets dans le Pays de Montbéliard a connu des évolutions significatives ces dernières années. L'objectif clairement affiché est d'encourager la réduction et la valorisation des déchets ménagers. Après l'extension des consignes de tri des emballages ménagers en 2019, et la collecte des biodéchets l'année suivante, des bacs jaunes ont été mis en place en 2023 en porte à porte. Et depuis le 1^{er} janvier 2024, une redevance incitative (la REOMi) est appliquée.

Malgré des consignes très largement diffusées, les bonnes pratiques tardent à être appliquées dans certains cas. En 2024, les contrôles effectués par les agents de PMA (ripeurs et agents-contrôleurs) ainsi que les retours des prestataires de valorisation montrent que les erreurs de tri restent trop nombreuses. Et ce qui est vrai pour les bacs jaunes vaut aussi pour les biobornes (voir encadré) et les bennes de déchèteries...

Un surcoût de 400 000 € par an pour PMA

En 2024, en moyenne 27% des déchets déposés dans les bacs jaunes, et acheminés au centre de tri du SYTEVOM à Noidans-le-Ferroux, n'étaient pas des emballages ménagers recyclables. Ces déchets non conformes arrivent tout de même sur la chaîne de tri mais doivent être redirigés vers l'incinération. Cette double prise en charge entraîne un surcoût qui est estimé à 400 000 € par an pour Pays de Montbéliard Agglomération. Ces erreurs, en plus de compromettre la possibilité de valoriser les produits collectés, coûtent cher et dégradent le cadre de vie des habitants et les conditions de travail des salariés.

Certaines erreurs de tri, comme l'ensachage, l'imbrication de déchets ou la présence d'objets en plastique, relèvent d'une méconnaissance du dispositif de traitement et de recyclage. D'autres collectivités en France rencontrent également ces problématiques qui peuvent être corrigées en rappelant sans relâche les bons comportements à adopter.

Les contrevenants désormais verbalisés

En revanche, la présence d'ordures ménagères, de verre ou de déchets indésirables (tels que la ferraille ou les déchets électriques et électroniques) peut être assimilée à un geste délibéré afin de payer moins. La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMi), vise à renforcer les gestes de prévention et de tri, et ainsi à limiter la production d'ordures ménagères. La part fixe de la REOMi, qui

correspond à l'abonnement au service déchets, comprend (rappelons-le !) douze levées par an du bac d'ordures ménagères, les levées illimitées du bac jaune, l'accès gratuit aux déchèteries, l'accès aux solutions de tri des biodéchets et le traitement des différents types de déchets...

Après avoir accompagné les usagers dans l'appropriation de leur bac jaune





et la compréhension de la REOMi, l'heure est désormais à la mise en place de dispositifs de contrôle et à l'application de sanctions. Le règlement de collecte, s'il n'est pas respecté, peut voir les gardes natures de PMA ou la police municipale enquêter et identifier les propriétaires de déchets indûment déposés, avant de procéder à la verbalisation des contrevenants. À bon entendeur... ■

Les biobornes également concernées

Depuis mars dernier, certaines biobornes ne sont plus prises en charge par Agrivalor, le prestataire en charge de la collecte et de la méthanisation des biodéchets. La raison ? La présence de sacs d'ordures ménagères et de déchets indésirables (litière de chat, vêtements, déchets de jardin, cendres...). Cette situation a pour effet de voir les biobornes déborder, saturées de déchets autres que les biodéchets, et de voir de nombreux sacs être déposés aux abords. Cela dégrade le cadre de vie, crée de l'insalubrité et

nuit aux conditions de travail des salariés. D'où de nombreuses et récurrentes plaintes d'usagers et des communes... et un surcoût pour PMA.

Un mémo concernant la gestion des biodéchets a été systématiquement diffusé lors de la distribution de bio-seaux, des campagnes de sensibilisation ont été menées, et des autocollants précisant les déchets interdits sont apposés sur chaque bioborne. Mais ce message a lui aussi besoin d'être encore rappelé !



RAPPEL DU MODE D'EMPLOI DES BACS JAUNES

Seuls les papiers, les emballages en plastique, en métal, les briques alimentaires et les cartons de faible taille peuvent y être déposés. Astuce : posez-vous la question avant de déposer un déchet dans le bac jaune : « Est-ce un emballage ? Est-ce que cela a contenu quelque chose au moment de l'achat ? ».

Les déchets doivent ensuite être présentés en vrac, séparément les uns des autres.

Les erreurs les plus fréquemment constatées dans les bacs jaunes sont :

- la présence de sacs d'ordures ménagères, de verre et d'objets en plastique qui ne sont pas des emballages
- la présentation de déchets en sacs (cela pour 15% des déchets collectés par les bacs jaunes) ou imbriqués ensemble, ce qui ne permet pas leur tri en vue de recyclage



LE MOT DE DANIEL GRANJON, Vice-Président en charge de l'eau, l'assainissement, la GEMAPI, et des déchets

« En 2024, le taux moyen de refus au centre de tri SYTEVOM à Noidans-le-Ferroux s'élevait à 27%, contre une moyenne nationale de 24% et un objectif fixé par CITEO de 20% maximum. Cela signifie que plus d'un quart des déchets déposés dans les bacs jaunes n'étaient pas des emballages recyclables. Ces déchets ont dû être redirigés vers l'usine d'incinération



du SYTEVOM après avoir transité par la chaîne de tri, entraînant un surcoût estimé à 400 000 € en 2024. Il est néanmoins important de souligner que ce taux était de 36% en 2023, ce qui montre une amélioration notable depuis la mise en place de la redevance incitative. Il faut continuer les efforts. » ■



© Samuel Coulon

DES EFFORTS POUR TENIR LA PROMESSE *d'un territoire qui avance*

Le budget 2025 conjugue sobriété et ambition : un effort fiscal mesuré pour ne pas renoncer aux projets essentiels pour le territoire et maintenir une offre de service de qualité pour tous ses habitants.

Depuis dix ans, la fiscalité communautaire était restée inchangée pour les ménages comme pour les entreprises, malgré les mesures gouvernementales de ces dernières années ayant un impact direct sur les dotations de l'État et les dépenses de la collectivité. Les obstacles financiers et économiques étaient toutefois trop importants pour que Pays de Montbéliard Agglomération maintienne ce statu quo pour 2025... La loi de finances ainsi que le climat économique, notamment la mutation de l'industrie automobile sur notre territoire, ont eu raison de cette volonté. Un effort devenu inévitable mais qui a été orchestré de manière raisonnable et responsable. Le 10 avril dernier, les élus commu-

nautaires de Pays de Montbéliard Agglomération ont donc adopté un budget 2025 qui intègre une hausse de la fiscalité au niveau de la cotisation CFE des entreprises et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) pour les particuliers. Pour autant, les taux ainsi modifiés demeurent parmi les plus bas des intercommunalités du Nord Franche-Comté, tout en étant également sensiblement inférieurs à la moyenne nationale.

Des investissements maintenus

Les élus ont pris leurs responsabilités et ont opté pour un budget d'un montant de 212,4 millions d'euros. Un effort

conséquent a été réalisé par les élus et les services de PMA afin d'identifier des économies sur certaines dépenses, tandis que la volonté de maintenir des projets ambitieux a également guidé les choix de l'exécutif communautaire.

41 millions d'euros sont prévus en termes d'investissement pour l'année 2025, reflétant la volonté de l'Agglomération d'investir dans des projets structurants pour le territoire malgré les contraintes. Des financements complémentaires exceptionnels sont destinés aux transports urbains (dont une majorité pour les pistes cyclables), l'eau et de l'assainissement ainsi que la modernisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

Le fonds de concours pour accompagner les projets communaux

Une vingtaine de projets seront par ailleurs menés afin de renforcer l'attractivité du territoire, le moderniser et l'adapter, tout en conciliant le développement durable et la préservation

de la vitalité économique de l'agglomération (voir encadré).

Avec ces projets, le budget 2025 conserve le périmètre habituel de ses interventions en faveur des citoyens, des associations et des entreprises, afin de développer une offre de service public sur tout le territoire. Il induit la solidarité communautaire,

qui s'exprime notamment avec les Fonds de concours. Les crédits inscrits pour celui-ci sont de 800 000 euros. Ils permettent d'aider au développement des projets communaux, comme par exemple la nouvelle école de Roche-les-Blamont. Pays de Montbéliard Agglomération en sera maître d'ouvrage en plus d'apporter une aide financière. ■



Le budget responsable et ambitieux de PMA pour 2025 implique le maintien d'investissements et la concrétisation de nouveaux projets afin de renforcer l'attractivité du territoire, favoriser l'épanouissement des habitants et offrir des services de qualité au quotidien.

Parmi ceux-ci :

- L'extension du Campus universitaire des Portes du Jura par la reconversion de l'ex-polyclinique

- Le réaménagement des emprises de PSA-Sud
- La rénovation énergétique des gymnases des collèges Jean-Jacques Rousseau (Voujaucourt), Les Vignolles (Audincourt) et Lou Blazer (Montbéliard)

- La poursuite de l'aménagement et de la zone d'activité de Technoland II

- Le programme local de l'habitat et reversement de l'aide à la Pierre ■



LE MOT DE PIERRE-AIMÉ GIRARDOT, Vice-Président en charge des finances, des Ressources Humaines et de la mutualisation

« Le budget de l'agglomération, élaboré dans un contexte incertain a subi des ponctions de 4 à 5 millions d'euros dues à la loi de finances de 2025 rendant son équilibre financier pluriannuel difficile. L'exécutif communautaire a choisi de préserver les actions de PMA en faveur des communes, des citoyens,



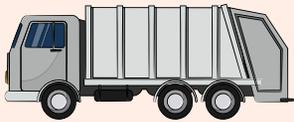
des associations et des entreprises locales, malgré la nécessité d'augmenter les taux de cotisation foncière des entreprises et de taxe sur le foncier bâti. Ces ajustements restent raisonnables et les taux, parmi les plus bas par rapport aux intercommunalités voisines comparables. » ■

- Budget Pays de Montbéliard

Voici les principales dépenses du BP 2025 par politique publique (fonctionneuse)



Solidarité communautaire : 42,8 M€



Élimination des déchets : 13,9 M€

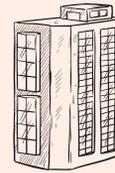


Développement

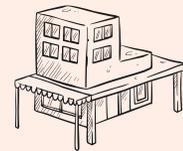
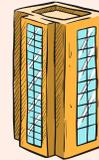
économique : 11,2 M€

Rénovation urbaine, urbanisme, politique du logement et habitat : 8,5 M€

dont 4,1 M euros pour la délégation de l'Etat des aides à la pierre



Politique de la ville et cohésion sociale : 1 M€



Politiques sociales d'intérêt communautaire : 0,5 M€



Culture (hors CFC) : 2,9 M€

Enseignement supérieur, recherche, formation : 5,8 M€



Biard Agglomération 2025 -

(budget de fonctionnement et investissement hors dette et hors personnel) - tous budgets confondus



Contributions nationales imposées : 4,4 M€

Conservatoire de musique, de danse
& d'art dramatique : 0,4 M€



Transport & mobilité : 26 M€

Eau, assainissement, GÉMAPI : 21,8 M€



Environnement, transition
écologique : 3,5 M€

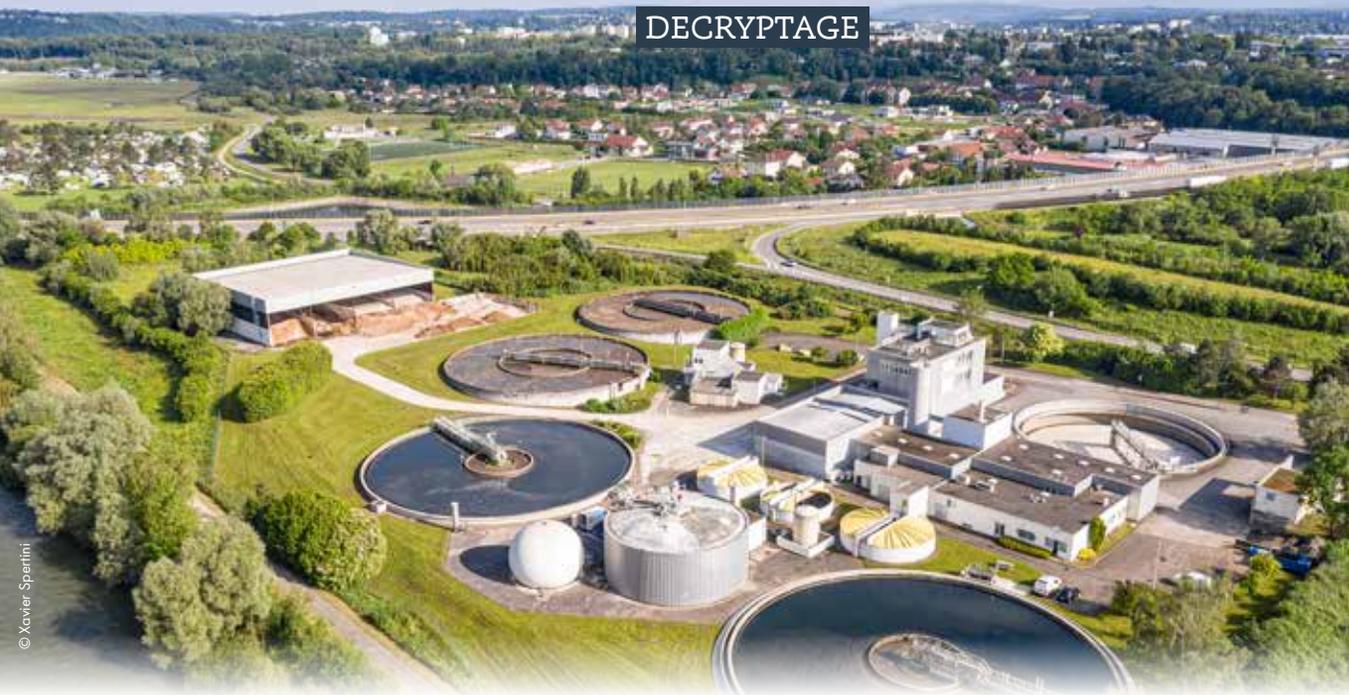
Sport : 4,8 M€



Tourisme : 1,3 M€



Santé : 0,3 M€



CAP MAINTENU pour une gestion durable de l'eau

À mi-parcours de son contrat signé avec Pays de Montbéliard Agglomération, Eau du Pays de Montbéliard, marque de la Société de Eaux du Pays de Montbéliard (SEPM), filiale de Veolia dédiée au territoire, dresse un bilan encourageant. Depuis 2020, les actions menées pour les 61 communes couvertes en eau potable et les 71 en assainissement collectif témoignent d'une volonté affirmée : garantir une eau de qualité, préserver la ressource, moderniser les réseaux et s'adapter aux défis environnementaux.

Qualité de l'eau : des progrès mesurables

Première avancée notable : la progression significative du taux de conformité des analyses sur la qualité de l'eau. L'installation d'analyseurs en continu couplée à la mise en place d'interconnexions entre communes a renforcé la sécurité de l'approvisionnement.

Réseaux : une modernisation en profondeur

Souvent invisibles pour les habitants, les réseaux d'assainissement ont connu une optimisation qui porte ses fruits. La réduction des eaux claires

LE CHIFFRE

15 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant des investissements totaux en **eau potable (10)** et **assainissement (5)** réalisés par la SEPM sur la période 2020-2024.

parasites – ces eaux non polluées mais indésirables dans les systèmes d'assainissement – contribue à l'efficacité globale du dispositif. Par ailleurs, les travaux engagés dans les stations d'épuration permettent

d'améliorer le traitement des eaux usées, au bénéfice des cours d'eau et de la biodiversité locale.

Transition écologique : l'eau au cœur de l'action

L'effort porte aussi sur la maîtrise énergétique. En trois ans, la consommation d'électricité liée au fonctionnement du service a diminué. Cette baisse illustre l'engagement environnemental du délégataire, qui intègre progressivement les exigences de la transition écologique dans son mode de gestion. Moins d'énergie pour plus d'efficacité : une ambition qui répond aux attentes de la collectivité et des habitants.

“

L'attention à la ressource, la qualité de l'eau et la transition énergétique sont nos préoccupations majeures pour construire l'avenir

”



© Xavier Sperlini



LE RÔLE DE L'AGGLO

De son côté, PMA assure en régie les compétences « eau potable », « assainissement des eaux usées » et « gestion des eaux pluviales urbaines » depuis le 1^{er} janvier 2020. Autorité organisatrice des services publics de l'eau et de l'assainissement PMA contribue constamment à améliorer le rendement et la sécurisation des unités de production et de distribution d'eau potable ainsi que le fonctionnement de ses systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, afin de préserver la ressource et d'atteindre les objectifs réglementaires de bon état des masses d'eau. Pour ce faire, la collectivité :

- agit pour préserver la ressource en protégeant et sécurisant les 24 unités de production d'eau potable et en prospectant pour des ressources alternatives ;
- réalise la programmation des investissements, les études en interne et les travaux sur les ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement (pour 18 millions d'euros sur 2020-2024) ;
- s'assure du bon raccordement au réseau d'assainissement des installations sanitaires en domaine privé (AC) ou du bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif (SPANC) ;
- émet les avis dans ses trois domaines de compétences adossés aux documents d'urbanisme (PLU, CU, PC, PA). ■

-20% sur les prélèvements sur les ressources

800 prélocalisateurs communicants déployés pour lutter contre les fuites d'eau

20 000 €/an pour soutenir les usagers du territoire

50 m² pour le nouvel espace consommateur au cœur de Montbéliard

Préservation de la ressource

Au-delà des aspects techniques, le service de l'eau s'inscrit dans un ancrage territorial fort. La détection des fuites d'eau, enjeu crucial, est renforcée par le déploiement de 800 prélocalisateurs communicants dans les zones urbaines de l'agglomération. Cette technologie permet d'intervenir plus rapidement et de limiter le gaspillage d'eau. Cette opération a bénéficié de l'aide de l'Agence de l'eau et du Département. ■

La SEPM améliore l'expérience des usagers avec ses nouveaux services 360° et un nouveau lieu d'accueil du public



Afin de mieux accompagner les habitants du Pays de Montbéliard dans la gestion de leur service de l'eau, la SEPM, filiale de Veolia, déploie une gamme complète de nouveaux services digitaux et de proximité. Une application mobile, un site internet enrichi, des visites virtuelles inédites ([flash code ci-contre](#)) et un accueil consommateurs modernisé sont désormais disponibles pour simplifier le quotidien des usagers et renforcer l'accès à l'information. ■



© PMA



eaudupaysdemontbeliard.fr - Accueil situé au 13 avenue du Président Wilson à Montbéliard. Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30.



METALIS, 95 ans d'excellence industrielle

Le site Metalis de Pont-de-Roide-Vermondans est spécialisé dans les ressorts plats pour l'automobile, ainsi que dans les composants pour le nucléaire, l'aéronautique ou les activités de défense. Des activités que l'entreprise entend faire connaître, afin de renforcer sa marque employeur.

Même après plus de 95 ans d'existence, et bien qu'elle soit implantée dans une vallée du Pays de Montbéliard connue pour son tissu industriel, une entreprise peut rester relativement discrète. C'est le cas de l'usine Metalis à Pont-de-Roide-Vermondans. Pourtant, ses savoir-faire et son expertise en font un véritable pilier de l'industrie locale et méritent d'être mis en lumière.

Créée en 1929 par Messieurs Falconnet et Girardin sous le nom de Falgy, l'entreprise devient Falconnet en 1947 puis Metalis en 2001. Elle rejoint le groupe néerlandais Aalberts en 2002 et a vu sa taille multipliée par cinq grâce à une croissance à l'international. Aujourd'hui, Metalis se déploie sur sept sites dans le monde, dont trois en France et deux dans le Doubs : celui de Chaudfontaine, vers Besançon et l'usine Metalis de Pont-de-Roide-Vermondans.

Un développement dans l'aéronautique, le nucléaire et les activités de défense

Le site rudipontain emploie plus de 120 personnes et produit des pièces aussi petites que complexes et précises (100 mm² et 3 mm d'épaisseur maximum !). On y pratique sur diverses matières de la découpe, du pliage ou de l'assemblage pour répondre à des demandes très variées comme des ressorts d'embrayage, d'anti vibratoire de frein ou encore de maintien de plaque de parement sur des bâtiments immobiliers.



Dominique Remy, directeur du site de Pont-de-Roide-Vermondans

Metalis est en pleine croissance dans des secteurs à forte valeur ajoutée comme l'aéronautique et le nucléaire, pour lesquels elle possède les certifications et les agréments spécifiques permettant d'intervenir sur des projets sensibles et stratégiques. Si 60 % des pièces restent destinées au marché automobile, en tant que fournisseur de rang 2, cette part tend à diminuer face à l'électrification du secteur, à l'intensification de la concurrence asiatique (notamment chinoise) et à la volonté affirmée de diversification. Près d'un tiers de la production est désormais orientée vers le secteur de l'électricité, au service de clients majeurs tels que Legrand, Schneider ou Somfy. Parallèlement, la demande dans l'aéronautique, le nucléaire

IN SITU

et la défense, marchés exigeants sur lesquels Metalis est certifié et reconnu, est en nette progression, consolidant son positionnement industriel et sa stratégie de diversification.

Des formations proposées aux clients

Ces activités nécessitent en permanence l'intégration de nouvelles compétences ou de nouvelles technologies, le groupe réfléchissant notamment à l'intégration de l'intelligence artificielle sur certaines tâches permettant ainsi d'anticiper les besoins et exigences des clients sur tous les projets futurs.

Dominique Remy, le directeur du site de Pont-de-Roide-Vermondans (et également « Chief Operations Officer » de l'ensemble du groupe Metalis) se montre évidemment « très sensible à ces évolutions, en étant conscient que ce sont son savoir-faire technologique et l'humain qui font la richesse de l'entreprise ». La relation avec ses clients est également importante à ses yeux. Le groupe propose à ses clients des formations afin de mieux comprendre les besoins et contraintes de Metalis. Celles-ci s'accompagnent d'une visite du site de Chaudfontaine et de son centre technique, avec des explications détaillées sur les études de faisabilité, ainsi que d'une visite du site, spécialisée dans les ressorts plats. Une manière de se placer un peu plus dans la lumière. ■



UNE ENTREPRISE AU CŒUR DE L'EXPERTISE !

Les activités de Metalis nécessitent des compétences très particulières et l'entreprise est toujours à l'écoute en matière de recrutement. Mais attirer des monteuses, des réglés ou des outilleuses s'avère parfois difficile. « Ce sont des compétences rares sur le marché, et l'entreprise est encore assez peu connue, difficile d'accès en transport en commun et doit aussi affronter la concurrence de la Suisse », détaille Mélissa Tek, responsable des ressources humaines. C'est pourquoi Metalis mise fortement sur la formation interne, tout en accordant une attention particulière à l'écoute de ses collaborateurs (dont 30 % sont des femmes, un chiffre remarquable dans ce secteur). L'entreprise multiplie également les initiatives pour renforcer le lien social, à travers des réunions mensuelles du personnel, des événements réguliers et des idées originales, comme l'installation de ruches aux abords du site.

« Nous avons besoin de fidéliser, de former, de valoriser et de promouvoir, précise Mélissa Tek. Nous avons des parcours d'intégration et des passerelles d'évolution pour nos métiers techniques. » Metalis apprend aussi à se faire connaître et participe à des forums, collabore avec des écoles, France Travail, IDEIS, le GEIQ...



AVEC LE SOUTIEN DE PMA

Dans le cadre de ses missions, la Direction du Développement Économique du Pays de Montbéliard Agglomération a mis en relation Metalis avec les Pôles de Compétitivité susceptibles de l'accompagner sur les marchés de diversification (telle la « Vallée de l'Énergie » pour les filières nucléaire et énergie) ou encore les agences de développement. PMA accompagne aussi l'entreprise sur la question du recrutement via IDEIS. ■

Reportage photo : Samuel Coulon



SPECTACLES & LOISIRS : à vélo dans l'agгло !

Et si vous pédaliez jusqu'à votre prochain concert ou match ? Dans le cadre de son engagement pour une mobilité plus durable, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) lance une nouvelle campagne de communication pour inciter les habitants à enfourcher leur vélo à l'occasion de leurs sorties culturelles et sportives.

Le message est clair : associer plaisir, loisirs et respect de l'environnement. Qu'il s'agisse de se rendre à un spectacle, à une exposition, à un événement sportif ou à une animation en plein air, PMA encourage les usagers à privilégier les déplacements doux. L'objectif est triple : réduire l'empreinte carbone des activités de loisir, désengorger les abords des sites les plus fréquentés et promouvoir un accès plus fluide et convivial aux lieux communautaires. À travers cette campagne, l'agglomération entend rappeler que le vélo n'est pas réservé aux trajets domicile-travail. C'est aussi un moyen de transport efficace, économique et agréable pour profiter pleinement des événements du territoire. De nombreux équipements sont d'ailleurs déjà en place pour faciliter cette pratique : parkings vélos sécurisés, itinéraires balisés, connexions intermodales...

Covoit', parkings relais et marche

Pour les habitants proches du cœur de l'agglomération ou des lieux de spectacle, la marche est souvent le moyen le plus rapide, sans stress de stationnement. Une belle façon de profiter de la ville autrement ! Partager un trajet avec un voisin, un ami ou un collègue est aussi une option. C'est moins de voitures en circulation, moins de pollution, et une bonne occasion de faire des rencontres. Enfin, les parkings relais vous permettent de rejoindre votre destination à pied ou en transport en commun. C'est simple, pratique et vous évitez les embouteillages. Adopter ces alternatives, c'est contribuer à un cadre de vie plus agréable pour tous, tout en facilitant



vos déplacements. En promouvant une mobilité plus douce, PMA fait le pari d'un territoire plus respirable, plus accessible, et plus attentif à son impact environnemental. Alors, à l'approche de votre prochaine sortie, un conseil : pensez mobilités douces ! D'ici à novembre, cinq actions spécifiques égrèneront le territoire et irrigueront les grands équipements communautaires sur un temps dédié : le Moloco, la Citédo, et le stade Bonal. ■



RENDEZ-VOUS

- Le 22 ou 29 août au stade Bonal pour le deuxième match à domicile de la saison du FCSCM.
- En novembre au Moloco à Audincourt

MONA ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération. Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

Pierre-Aimé Girardot

Maire de Longeville-sur-Doubs, Président du groupe « Unis pour réussir »

À quelques mois de la fin du mandat 2020-2026, l'heure est au bilan des actions adoptées par le conseil communautaire sous la Présidence de Charles Demouge. Malgré un mandat marqué par les crises sanitaire, énergétique et financière, l'agglomération a continué à soutenir ses communes-membres (prise en charge du FPIC, fonds de concours...) et les acteurs locaux et associatifs.

Ce mandat a vu la concrétisation de projets structurants : le conservatoire du Pays de Montbéliard, la collecte en porte-à-porte des déchets recyclables, la redevance incitative, la rénovation de l'usine d'incinération, le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, le label Capitale française de la culture, le trophée de l'innovation des Territoires médians, le remplissage des zones d'activités, l'implantation des entreprises Gen'hy et Das Solar et les développements du campus universitaire et des réseaux cyclables.

En matière d'habitat, d'urbanisme et de politique de la ville, de nouveaux dispositifs ont été élaborés avec les partenaires et sont

aujourd'hui déployés : rénovation urbaine à la Petite Hollande à Montbéliard et aux Evoironnes à Sochaux, programme local de l'habitat, schéma de cohérence territoriale et contrat de ville unique.

De nouvelles politiques publiques ont été portées par l'agglomération pour répondre aux préoccupations des habitants (CISPD, aides à l'installation de professionnels de santé et mutuelle intercommunale) et anticiper les défis de demain (tourisme, préservation de l'environnement, territoire intelligent et durable).

D'autres chantiers sont en cours : recherche de nouvelles ressources en eau, espace de valorisation au théâtre antique de Mandeuve, reconversion des sites de l'ex-polyclinique des Portes du Jura et de PSA Sud, études pour une zone d'activités à Mathay, déménagement de l'Office de Tourisme, rénovation énergétique des gymnases.

Autant de projets qui renforcent le Pays de Montbéliard en tant que territoire solidaire, résilient, attractif et innovant.

Marc Tirole

Président du groupe « Indépendants et Solidaires »

Lors du conseil de communauté du 10 avril consacré au budget 2025, la majorité a décidé d'augmenter de façon importante les impôts fonciers de 350% passant ainsi d'un taux de 0.86% à 3.90% sur la part intercommunale.

Lorsqu'on augmente la fiscalité à ce niveau-là, c'est généralement pour assurer à la population de nouveaux services, de nouveaux équipements. Est-ce que l'achat d'une surface commerciale pour déménager l'office du tourisme répond à un nouveau service ou à un équipement prioritaire dont les habitants auraient besoin ? Ce nouveau projet apparu subitement, n'est-il pas le fruit d'un marchandage entre le maire de Montbéliard et le président de l'agglomération ?

Est-ce que le rachat et l'aménagement de l'ex polyclinique des portes du Jura dont le projet initial est complètement oublié

fait également partie des priorités pour la population de notre territoire ?

A cette pression fiscale, va se rajouter l'année prochaine ou celle d'après la nécessaire augmentation de la redevance des ordures ménagères pour équilibrer le budget annexe des OM et là nous n'avons pas le choix.

Aujourd'hui la majorité a décidé de faire la poche droite des habitants sans leur dire que demain ce sera la poche gauche. En deux ans, PMA aura augmenté la fiscalité et le coût des services tout en rejetant la faute sur les gouvernements successifs, sans jamais remettre en cause le fonctionnement de l'agglomération ! Nous avons exprimé notre désaccord et voté contre ce choix fiscal qui va peser sur les habitants de notre territoire !

Magali Duvernois

Pour le groupe « Ensemble pour le Pays de Montbéliard »

La proposition gouvernementale de rendre facultatifs les CCAS inquiète et interroge notre groupe. Les communes impactées financièrement pourraient décider de s'en passer et laisser sur le côté des personnes âgées et les personnes les plus fragiles. Dans PMA 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté on y trouve des travailleurs pauvres, des retraités, des femmes seules. Cette proposition vise à fragiliser encore plus une population qui a besoin de solidarité. Le CCAS est un rempart

pour protéger les plus vulnérables et faciliter l'accès au droit devenu un parcours du combattant pour les plus éloignés du numérique et de la dématérialisation qui devient la norme pour toutes les démarches administratives. Des pistes de travail existent car il faut évidemment s'adapter et moderniser notre façon de travailler mais attention à ne pas agir au détriment des habitants qui comptent sur nous et n'oublions pas tout le monde peut un jour pousser la porte d'un CCAS.

